

## Thibaut Guilluy :

# « Chaque personne doit pouvoir élaborer et choisir le projet et l'environnement professionnels qui lui conviennent »



**Entretien avec Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises**

**Le 10 octobre, le Parlement a adopté en première lecture le projet de loi « Plein emploi », quels sont les grands enjeux de ce projet et quels moyens sont prévus pour le réaliser ?**

Depuis 2017, l'action du Gouvernement a permis de faire baisser le taux de chômage de 9 % à 7,2 %. Cette situation rend de plus en plus visible un paradoxe : les entreprises, quels que soient leur taille, leur territoire ou leur secteur, rencontrent des difficultés de recrutement tandis qu'un nombre important de personnes dépourvues d'emploi peinent à en retrouver un.

Malgré l'engagement de tous les acteurs publics et privés, leur fonctionnement en silos inflige de la complexité aux personnes sans emploi comme aux entreprises et aux professionnels qui les accompagnent. France Travail a pour vocation de transformer l'action collective en matière d'emploi, de formation et d'insertion. C'est une réforme ambitieuse qui nécessite des évolutions législatives, mais elle se construira aussi au plus près des territoires. Nos différents chantiers

seront déployés progressivement entre 2024 et 2027. Déjà, des expérimentations RSA se sont structurées dans 18 départements et trois régions ont lancé la préfiguration de France Travail.

**Le projet de loi traite de la place des acteurs de l'insertion dans le renforcement de l'employabilité des personnes, quelles sont les principales mesures envisagées ?**

Notre volonté est de mieux articuler les différents aspects qui contribuent à l'accès à l'emploi, en facilitant le travail en réseau des acteurs du social, de l'insertion et de la formation.

Il était donc important pour nous d'associer les acteurs de l'ESS à la gouvernance. Nous avons par ailleurs porté l'article 6 au sein de la loi Plein emploi qui permet de sortir de la logique d'appel à projets pour passer à une logique de convention pluriannuelle plus sécurisante pour les associations. Cet article reconnaît leur expertise et vient donc les renforcer. Notre ambition est aussi de travailler à une meilleure interconnexion informatique entre les conseillers du service de l'emploi et les acteurs portant des solutions sociales. Nous proposons donc de créer l'Académie France Travail en nous appuyant sur des solutions comme la plateforme Dora, qui contribue à l'accès des personnes en difficulté à ces services.

**Vous portez également l'accès des personnes en situation de handicap à l'emploi en milieu ordinaire....**

Notre objectif est celui du plein emploi pour tous. Notre politique volontariste menée au cours des dernières années a porté ses fruits : le taux de chômage

des personnes en situation de handicap est passé de 19 % à 12 % entre 2017 et 2022. Des annonces fortes ont été faites par le Président lors de la Conférence nationale du handicap : toutes les personnes en situation de handicap doivent pouvoir être accompagnées par France Travail, avec l'appui des savoir-faire et de l'expertise des acteurs du handicap. Avec cette loi nous passons un nouveau cap, car le milieu ordinaire devient l'orientation de droit. Chaque personne doit pouvoir élaborer et choisir le projet et l'environnement professionnels qui lui conviennent. Nous continuerons à lever les freins à l'accès en emploi dans le milieu ordinaire avec les CDD Tremplins ou encore l'ouverture de places dédiées en formation.

**Les employeurs de l'ESS disposent de près de 100 000 emplois à pourvoir. Qu'est-il prévu pour améliorer l'attractivité des secteurs en tension de recrutement ?**

France Travail doit pouvoir répondre aux enjeux de l'ESS et apporter des réponses aux problématiques de recrutements sur certains métiers (santé, social...). Nous devons renforcer l'offre de prospection auprès des structures pour identifier celles qui se projettent sur un recrutement et les accompagner de l'expression du besoin jusqu'au recrutement de la bonne personne.

Nous devons travailler aussi sur l'attractivité des secteurs en améliorant la connaissance sectorielle des équipes de conseillers pour mieux parler des métiers de l'ESS et mieux valoriser auprès des candidats les spécificités du secteur en mettant en avant ses impacts sociétaux et sociaux.

Nous souhaitons également mettre en place une stratégie territoriale coordonnée d'attractivité des métiers pour « faire équipe » avec les opérateurs, les collectivités, les associations, les fédérations ; ou encore porter l'organisation d'actions « découverte métier » partagées auprès des publics en recherche d'emploi.

**Face aux mutations dans le monde du travail et en particulier aux nouvelles aspirations des jeunes actifs en quête de sens, comment le Gouvernement entend-il agir ?**

Depuis 2017, les jeunes sont au cœur des politiques publiques du Gouvernement. Grâce à notre action, nous avons presque multiplié par trois le nombre d'apprentis en cinq ans et notre objectif est maintenant d'atteindre 1 million d'apprentis par an. De plus, avec le contrat d'engagement jeunes, en un an, plus de 400 000 sont entrés en parcours et 85 % ont trouvé un emploi.

Avec France Travail, notre enjeu est de poursuivre cette dynamique et d'apporter aux jeunes des solutions en amont de leur entrée dans la vie active. Nous allons généraliser le dispositif Avenir Pro d'accompagnement des lycéens professionnels expérimenter l'équivalent au sein d'universités volontaires et poursuivre le déploiement des points de rencontre entre jeunes et entreprises : apprentissage, immersions, mentorat...

L'enjeu est bien pour les entreprises de s'ouvrir aux jeunes, à leur diversité mais aussi de répondre à leurs aspirations. La Communauté Les entreprises s'engagent que je co-préside et que l'UDES a rejoint, agit dans ce sens et multiplie les actions pour outiller les entreprises.